

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et de son rapport environnemental

A V I S



24 Juin 2019

Rapporteur
Denis PHILIPPE

Assisté de Franck QUENAULT

Cet avis a été adopté à l'unanimité des 124 conseillers présents

dans le cadre d'une saisine
Etude conduite par la commission Développement Soutenable,
Environnement, Energie et Climat

En décembre 2018, le CESER avait émis un avis sur le projet de plan relatif au PRPGD.
[https://www.ceserpaca.fr/nouvelles/sites-internet/faq/detail-actualite.html?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=1926&tx_ttnews\[type\]=3](https://www.ceserpaca.fr/nouvelles/sites-internet/faq/detail-actualite.html?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=1926&tx_ttnews[type]=3)

Cet avis comportait une dizaine de recommandations allant d'une meilleure sensibilisation et accompagnement de la filière, à la demande d'une meilleure gouvernance.

Aujourd'hui, le CESER se prononce sur le document amendé au vu des conclusions de l'enquête publique et de l'avis donné par l'Autorité Environnementale.

Le CESER constate que le PRPGD n'ait pas fait l'objet de modifications substantielles et regrette que ses recommandations n'aient pas été prises en compte dans la version définitive.

Il réaffirme que le PRPGD aura un impact fort sur les territoires et qu'une fois intégré au SRADDET, le PRPGD sera opposable. Le plan pourra se développer et permettre une coordination de l'ensemble des acteurs, entreprises, pouvoirs publics, citoyens afin d'assurer une meilleure prévention et gestion des déchets, assurant ainsi une meilleure protection de l'environnement et de la santé.

Explications de vote

2^{ème} Collège

Catherine ALEXANDRIDES

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Mylène ARMANDO

Intervention de Catherine ALEXANDRIDES au nom de la CFDT (2^{ème} Collège)

Qui sera intégré au SRADETT et « enfin » opposable à tous pour le bien-être de tous !
Ce plan ambitieux devrait permettre à notre région de s'atteler à rattraper l'important retard en matière de tri et recyclage.

Cependant, nous déplorons dans le document amendé que les préconisations que le Ceser proposait n'ont toujours pas été entendues par le CR.

La région doit être porteuse de projets pour l'implantation de nouvelles entreprises de tri et de recyclage.

La CFDT sera, pour sa part, vigilante sur le maintien et le développement de l'emploi dans ce secteur d'avenir.

La CFDT votera l'avis.

Intervention de Mylène ARMANDO au nom du 3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Comme pour d'autres thèmes (cf. SRADETT) les 3^{ème} et 4^{ème} collèges regrettent que les recommandations préconisées par le CESER n'aient pas été prise en compte dans la version définitive du PRPGD.

Ils s'interrogent donc sur l'intérêt que les élus de la région peuvent accorder à l'avis de la société civile.

Les collèges 3 et 4 voteront l'avis.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Téléphone : 04 91 57 53 00
e.mail : ceser@maregionsud.fr
Site web: www.ceserpaca.fr
Site Newsletter : ceser@regionpaca.com